

**Responsable UE**  
Maud Dallemagne

**Président de jury**  
Roland Decaudin

**Secrétaire de jury**  
Martine Liakhov

**Contact**  
service.etudiants@saint-  
luc.be  
+32 4 341 81 33

**Master 2 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC**

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle  
27 crédits • 540 points • 420 heures

Prérequis : 4V100 Atelier de l'option•4VY10 Atelier de la spécialité•4VN10 Atelier de la spécialité•4VE10 Atelier de la spécialité  
Corequis : 5V102 Mémoire

## Activité.s d'apprentissage

**V5601 - Communication visuelle et graphique: atelier**

27 crédits • 540 points • 420 heures • Dallemagne Maud

## Acquis d'apprentissage

Au terme de l'**atelier de l'option**, l'étudiant est capable de :

- Mobiliser toutes les ressources nécessaires à l'exécution de son projet personnel.
- Construire un propos de manière précise et contextualisée.
- Mettre en forme des supports et produire des images qui permettent la juste lecture du travail réalisé.
- Affirmer une posture d'auteur et présenter des objets (images, sons, installation...) qui soient vecteurs de l'ensemble de son travail et de ses réflexions.
- Présenter et défendre devant un jury de professionnels son projet et sa démarche justifiant de la pertinence des choix, de leur bonne exécution technique, de leur caractère contemporain, novateur et singulier.

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

## Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 C8 de notre référentiel interne.

## - Communication visuelle et graphique: atelier Dalle Magne Maud

### Objectifs

---

Durant l'année, l'étudiant devra être capable d'expérimenter et de synthétiser. Il sera capable de mobiliser les ressources nécessaires pour l'application et l'exécution de son projet personnel. Il devra construire son propos de manière précise et contextualisée. L'ensemble de ses recherches devront être centrées sur la création des concepts singuliers et novateurs.

### Contenu

---

L'année sera consacrée à l'élaboration d'un travail personnel et de fin d'études que l'étudiant présentera et argumentera au mois de juin lors d'un jury artistique. Ce jury sera composé de professeurs et de plasticiens externes à l'école.

Des étudiants venant d'options différentes mais complémentaires ajustent constamment leurs attitudes envers la communication visuelle et la société et se remettent en question. Ils seront à même d'expérimenter de nouveaux modèles et essayeront d'apprendre avec l'autre en privilégiant une relation pédagogique horizontale.

### Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

Entrevues régulières avec les professeurs, mais aussi avec des promoteurs de mémoires, des enseignants plasticiens et théoriciens, dans le but de définir le plus précisément possible le travail de recherche inhérent à l'élaboration du travail de fin d'études et du projet personnel de l'étudiant. Ses entrevues seront soit individuelles, soit plateformes d'échanges et d'entraide avec la classe.

Par l'intermédiaire d'une fiche d'implication culturelle, l'étudiant est tenu de participer à des visites d'expositions, des festivals, des workshops... D'en définir les contenus et de les diffuser à la classe pour y échanger connaissances, lieux et adresses ainsi que d'alimenter sa culture visuelle.

Encourager l'expérience originale : écriture, réflexions, essais, erreurs, incidents critiques, ces diverses situations étant matériaux de travail.

Lors du jury de fin d'étude, l'étudiant aura été capable de défendre et d'explicitier son projet ainsi que l'ensemble de sa démarche. Pour ce faire, il aura été capable de mettre en forme les supports nécessaires à la juste lecture de son travail, de produire des images qui refléteront la précision et le caractère novateurs de ses recherches face aux membres d'un jury évaluateur et d'un public extérieur. L'ensemble de ces productions seront évaluées sur base de leur justesse face au propos de l'étudiant, de leur bonne exécution technique, de leur caractère contemporain et de leur singularité.

### Bibliographie

---

L'ensemble des ouvrages de références de communications visuelles, graphiques mais également d'autres, assez diversifiés (d'actualité, de société, de philosophie...) en lien avec le projet personnel de l'étudiant.

## Mode d'évaluation pratiqué

---

Évaluation artistique : soit 25% des points pour le premier quadrimestre et 25% des points pour le second quadrimestre octroyés par les professeurs et les 50% restant octroyés par la moyenne des évaluations octroyées par les membres du jury de fin d'année.

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur [Myltranet](#) > mes études > mes cours